

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Etatas-Unis-Ni-droits-ni-humains>

# **Etatas Unis : Ni droits, ni humains**

- Empire et Résistance - « Gringoland » (USA) -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2002

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Si la machine militaire ne tue pas, elle rouille. Le Président de la planète promène son doigt sur les cartes pour voir sur quel pays tomberont les prochaines bombes. La guerre d'Afghanistan a été un succès qui a châtié les punis et a tué les morts ; déjà, on a besoin de nouveaux ennemis.**

**Par Eduardo Galeano**

Les drapeaux n'ont, eux, rien de nouveau : la volonté de Dieu, la menace terroriste et les droits de l'Homme. Il me semble que George W. Bush n'est pas exactement le genre de traducteur que Dieu choisirait, s'il avait quelque chose à nous dire ; et le danger terroriste semble un prétexte de moins en moins convaincant pour le terrorisme militaire. Et les droits de l'Homme ? Seront-ils toujours des prétextes utiles à ceux qui les réduisent en purée ?

Cela fait plus d'un demi-siècle que les Nations Unies ont approuvé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et il n'existe pas de document international plus fréquemment cité et loué que celui-ci.

Ce n'est pas pour critiquer, mais au point où nous en sommes, il me semble évident qu'il manque à la Déclaration bien plus de choses qu'elle n'en contient.

Par exemple, n'y figure pas le droit le plus élémentaire : le droit de respirer, devenu impraticable dans ce monde où les oiseaux toussent. N'y figure pas non plus le droit de marcher, passé à la catégorie d'exploit maintenant qu'il ne reste que deux sortes de piétons : les rapides et les morts. Non plus que le droit à l'indignation, qui est le moindre droit que la dignité humaine puisse exiger quand on la condamne à être indigne, ni le droit à lutter pour un autre monde possible alors que le monde est devenu impossible tel qu'il est.

Au fil des trente articles de la Déclaration, le mot répété le plus souvent est le mot liberté. Prenons le cas de la liberté de travailler, de gagner un salaire juste et de fonder des syndicats, qui est garantie à l'article 23. Mais aujourd'hui, les travailleurs sont toujours plus nombreux à ne pas avoir la liberté de choisir même la sauce à laquelle ils seront mangés. Les emplois durent moins que le temps d'un soupir, la peur oblige à se taire et à obéir : salaires plus bas, horaires plus longs, et oublions les congés payés, les retraites, l'assistance sociale et autres droits que nous avons tous, comme l'assurent les articles 22, 24 et 25. Les institutions financières internationales, les Super-Héroïnes du monde contemporain, imposent la "flexibilité du travail", euphémisme qui désigne l'enterrement de deux siècles de conquêtes ouvrières. Et les grandes multinationales exigent des accords "union-free", sans syndicats, dans les pays qui entrent en concurrence pour offrir une main d'oeuvre plus soumise et moins chère. "Nul ne sera soumis à l'esclavage ni à l'asservissement sous quelque forme que ce soit", proclame l'article 4. Heureusement !

Dans cette liste ne figure pas le droit de l'Homme à jouir des biens naturels : la terre, l'air, l'eau, et à les défendre face à toute menace. N'y figure pas non plus le droit suicidaire à l'extermination de la nature, d'ailleurs exercé avec enthousiasme par les pays qui ont acheté la planète et la dévorent. Alors que les autres pays paient l'addition. Les années 90 ont été baptisées par les Nations Unies d'un nom dicté par l'humour noir : Décade internationale pour la réduction des désastres naturels. Jamais le monde n'a souffert d'autant de calamités, d'inondations, de sécheresses, d'ouragans, d'un climat devenu fou, en si peu de temps. Des désastres "naturels" ? Dans un monde où l'habitude est de condamner les victimes, la nature est coupable des crimes commis contre elle.

"Nous avons tous le droit de circuler librement", affirme l'article 13. D'entrer, c'est autre chose. Les portes des pays

riches se referment au nez des millions de fugitifs qui se déplacent du Sud vers le Nord et de l'Est vers l'Ouest, fuyant les cultures anéanties, les rivières empoisonnées, les forêts rasées, les prix ruinés, les salaires diminués. Quelques-uns meurent en cours de route, mais d'autres parviennent à se glisser sous la porte. Une fois entrés au paradis promis, ils deviennent les moins libres et les moins égaux.

"Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits", dit l'article 1. Qu'ils naissent ainsi, c'est possible ; mais au bout de quelques minutes, la distinction est faite. L'article 28 établit que "nous avons tous droit à un juste ordre social et international". Les Nations Unies elles-mêmes nous informent, dans leurs statistiques, que plus le progrès progresse, moins juste il devient. La distribution des pains et des poissons est beaucoup plus injuste aux États-Unis ou en Grande-Bretagne qu'au Bangladesh ou au Rwanda. Et dans l'ordre international, les petits chiffres des Nations Unies révèlent également que dix personnes possèdent plus de richesse que toute la richesse produite par 54 pays additionnés. Les deux tiers de l'humanité survivent avec moins de deux Dollars par jour, et la brèche entre ceux qui ont et ceux qui ont besoin a triplé depuis la signature de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'inégalité croît, et pour la sauvegarder, les dépenses militaires s'accroissent. D'obscènes fortunes alimentent la fièvre guerrière et encouragent l'invention de démons destinés à la justifier. L'article 11 nous raconte que "toute personne est innocente tant qu'on n'aura pas prouvé pas le contraire". Au rythme où vont les choses, d'ici peu, sera coupable de terrorisme toute personne qui ne marchera pas à genoux, même si on prouve le contraire. L'économie de guerre multiplie la prospérité des prospères et remplit des fonctions d'intimidation et de châtiment. Dans le même temps, elle irradie sur le monde une culture militaire qui sacralise la violence exercée contre les gens "différents", que le racisme réduit à la catégorie de sous-hommes. "Nul ne pourra être discriminé du fait de son sexe, de sa race, de sa religion ou de toute autre condition", dit l'article 2, mais les nouvelles superproductions de Hollywood dictées par le Pentagone pour glorifier les aventures impériales prêchent un racisme hurlant, héritier des pires traditions du cinéma. Et pas seulement du cinéma.

Ces jours-ci, par un pur hasard, est parvenue entre mes mains une revue publiée par les Nations Unies en novembre 1986 : l'édition anglaise du Courrier de l'Unesco. J'y ai appris qu'un ancien cosmographe avait écrit que les indigènes des Amériques avaient la peau bleue et la tête carrée. Ce cosmographe s'appelait, croyez-le ou non, John of Hollywood.

La Déclaration proclame, la réalité trahit. "Nul ne pourra supprimer aucun de ces droits", proclame l'article 30, mais il existe quelqu'un qui pourrait bien commenter : "Ne voyez-vous pas que je le peux ?" Quelqu'un, c'est-à-dire : le système universel du pouvoir, toujours accompagné par la peur qu'il diffuse et par la résignation qu'il impose.

Selon le président Bush, les ennemis de l'humanité sont l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord, principaux candidats pour ses prochains exercices de tir sur cible. Je suppose qu'il est parvenu à cette conclusion au bout de profondes méditations, mais sa certitude absolue me semble, à tous le moins, mériter le doute. Et le droit au doute est aussi, après tout, un Droit de l'Homme, bien qu'il ne soit pas mentionné dans la Déclaration des Nations Unies.

Lu à Neuquén, Argentine, le mardi 26 mars, lors de la remise à Eduardo Galeano du doctorat honoris causa de l'Université de Comahue pour sa contribution aux droits de l'homme et à l'identité culturelle.

*Post-scriptum :*

**Traduction** : A.Hetier Página 12, 7/04/2002